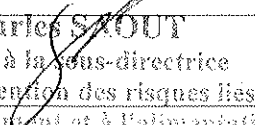


**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses de la Charente
Adresse du laboratoire	31, boulevard Emile Roux 16000 ANGOULEME
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2012
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2016
Date de mise à jour de la portée	19/01/2012

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)


Charles STOUT
 Adjoint à la sous-directrice
 de la prévention des risques liés
 à l'environnement et à l'alimentation

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Chlorophylle a et phéopigments

Legionella

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Couleur

Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide chaud

Autres paramètres optionnels

Chrome VI

Orthophosphates

HAP autres que la liste C2:

Acénaphène

Chrysène

Fluorène

Pyrène

Anthracène

Dibenzo(a,h)anthracène

Naphtalène

Benzo(a)anthracène

Fluoranthène

Phénanthrène

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Chlorophylle a et phéopigments

Legionella

Pseudomonas aeruginosa

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium

Chlorures

Cuivre

Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide chaud

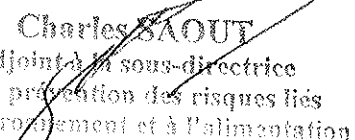
Autres paramètres optionnels:

Conductivité

Couleur

Titre alcalimétrique complet (TAC)

Turbidité


Charles SAOUT
Adjoint à la sous-directrice
de la prévention des risques liés
à l'environnement et à l'alimentation